

RCS : NICE

Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00703

Numéro SIREN : 849 097 860

Nom ou dénomination : A2M

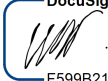
Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2024 sous le numéro de dépôt 6807



A2M
1 RUE DIDEROT
06000 NICE

JE CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

OUESLATI Mohamed

DocuSigned by:

F599B21A51E845F...

DocuSigned by:

F599B21A51E845F...

Bilan simplifié

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	23 875	6 939	16 936		16 936
Immobilisations financières	2 500		2 500		2 500
ACTIF IMMOBILISE	26 375	6 939	19 436		19 436
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	75 386		75 386		75 386
Autres créances	68 694		68 694		68 694
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	18 025		18 025		18 025
Caisse					
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	162 105		162 105		162 105
TOTAL GENERAL ACTIF	188 480	6 939	181 541		181 541

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)		5 000		5 000
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale		500		500
Réserves réglementées				
Autres réserves		2 792		2 792
Report à nouveau		16 618		16 618
Résultat de l'exercice		30 691		30 691
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES		55 601		55 601
Dettes				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		5 400		5 400
Fournisseurs et comptes rattachés		27 000		27 000
Autres dettes		93 539		93 539
Produits constatés d'avance				
DETTES		125 940		125 940
TOTAL GENERAL PASSIF		181 541		181 541

DocuSigned by:

F599B21A51E845F...

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		6 939	-6 939		- 6 939
Autres immobilisations corporelles	23 875		23 875		23 875
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 500		2 500		2 500
TOTAL (I)	26 375	6 939	19 436		19 436
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	75 386		75 386		75 386
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 549		1 549		1 549
. Personnel	35 172		35 172		35 172
. Organismes sociaux	506		506		506
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	23 388		23 388		23 388
. Autres	8 078		8 078		8 078
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	18 025		18 025		18 025
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	162 105		162 105		162 105
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	188 480	6 939	181 541		181 541

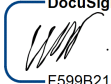
DocuSigned by:

F599B21A51E845F...

Bilan (suite)

Présenté en Euros

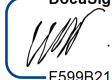
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	5 000		5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	500		500
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	2 792		2 792
Report à nouveau	16 618		16 618
Résultat de l'exercice	30 691		30 691
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	55 601		55 601
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 400		5 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 000		27 000
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	7 841		7 841
. Organismes sociaux	72 221		72 221
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 651		5 651
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	153		153
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 555		7 555
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	119		119
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	125 940		125 940
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	181 541		181 541

DocuSigned by:

F599B21A51E845F...

Bilan simplifié détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Immobilisations corporelles	23 875	6 939	16 936		16 936
218200 Materiel de transport	23 875		23 875		23 875
281510 Ammory materiel de transport		6 939	-6 939		- 6 939
Immobilisations financières	2 500		2 500		2 500
275000 Depots et cautionnements verse	2 500		2 500		2 500
ACTIF IMMOBILISE	26 375	6 939	19 436		19 436
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	75 386		75 386		75 386
411000 Clients divers	75 386		75 386		75 386
Autres créances	68 694		68 694		68 694
401000 Fournisseurs divers	1 549		1 549		1 549
421150 OUESLATI SALAIRE 2021	35 172		35 172		35 172
437300 Caisse retraite prevoyance	506		506		506
445627 Tva sur immo. 20 %	2 108		2 108		2 108
445670 Crédit de tva à reporter	9 484		9 484		9 484
445830 Remboursement de tva demandé	11 796		11 796		11 796
455000 Associes comptes courants	3 553		3 553		3 553
455150 Brahim oueslati	2 525		2 525		2 525
456150 Apports en numeraire	2 000		2 000		2 000
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	18 025		18 025		18 025
512000 Banque	18 025		18 025		18 025
ACTIF CIRCULANT	162 105		162 105		162 105
TOTAL GENERAL ACTIF	188 480	6 939	181 541		181 541

DocuSigned by:

E599B21A51E845F

Bilan simplifié détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	5 000		5 000
101000 Capital	5 000		5 000
Réserve légale	500		500
106100 Reserve legale	500		500
Autres réserves	2 792		2 792
106800 Autres reserves	2 792		2 792
Report à nouveau	16 618		16 618
110000 Report a nouveau (solde credit	16 618		16 618
Résultat de l'exercice	30 691		30 691
CAPITAUX PROPRES	55 601		55 601
Dettes			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	5 400		5 400
419160 Emr	5 400		5 400
Fournisseurs et comptes rattachés	27 000		27 000
401000 Fournisseurs divers	27 000		27 000
Autres dettes	93 539		93 539
421010 Remuneration fatma zohra	1 696		1 696
421020 Remuneration sakkouhi nouhed	790		790
421030 Remuneration hermi bilel	790		790
421040 Remuneration ben mahjoub moham	790		790
421100 Rémunération gérant	2 267		2 267
421200 Ouslati brahim	1 507		1 507
431000 Sécurité sociale	33 197		33 197
431500 Sécurité sociale oueslati	18 269		18 269
437000 Autres organismes sociaux	9 589		9 589
437200 Cotisations prevoyance/mutuell	308		308
438000 Org. soc. charg. a pay. & prod	10 858		10 858
442150 Dividende a payer	5 444		5 444
443100 Creances etat suppr. decal. tv	5		5
444000 Etat impôt sur les bénéfices	5 651		5 651
445666 Tva déductible 10 %	153		153
448100 Taxe d'apprentissage	149		149
448600 Autres charges a payer	1 957		1 957
457000 Associes dividendes a payer	95		95
457150 Brahim Oueslati	24		24
DETTES	125 940		125 940
TOTAL GENERAL PASSIF	181 541		181 541

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Installations tech., matériel & outillage indu 281510 Ammory materiel de transport		6 939 6 939	-6 939 -6 939		- 6 939 - 6 939
Autres immobilisations corporelles 218200 Materiel de transport	23 875 23 875		23 875 23 875		23 875 23 875
Autres immobilisations financières 275000 Depots et cautionnements verse	2 500 2 500		2 500 2 500		2 500 2 500
TOTAL (I)	26 375	6 939	19 436		19 436
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés 411000 Clients divers	75 386 75 386		75 386 75 386		75 386 75 386
. Fournisseurs débiteurs 401000 Fournisseurs divers	1 549 1 549		1 549 1 549		1 549 1 549
. Personnel 421150 OUESLATI SALAIRE 2021	35 172 35 172		35 172 35 172		35 172 35 172
. Organismes sociaux 437300 Caisse retraite prevoyance	506 506		506 506		506 506
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 445627 Tva sur immo. 20 % 445670 Crédit de tva à reporter 445830 Remboursement de tva demandé	23 388 2 108 9 484 11 796		23 388 2 108 9 484 11 796		23 388 2 108 9 484 11 796
. Autres 455000 Associes comptes courants 455150 Brahim oueslati 456150 Apports en numeraire	8 078 3 553 2 525 2 000		8 078 3 553 2 525 2 000		8 078 3 553 2 525 2 000
Disponibilités 512000 Banque	18 025 18 025		18 025 18 025		18 025 18 025
TOTAL (II)	162 105		162 105		162 105
TOTAL ACTIF (0 à V)	188 480	6 939	181 541		181 541

DocuSigned by:

F599B21A51E845F...

A2M

1 RUE DIDEROT 06000 NICE

08/09/2023

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	5 000		5 000
101000 Capital	5 000		5 000
Réserve légale	500		500
106100 Reserve legale	500		500
Autres réserves	2 792		2 792
106800 Autres reserves	2 792		2 792
Report à nouveau	16 618		16 618
110000 Report a nouveau (solde credit	16 618		16 618
Résultat de l'exercice	30 691		30 691
TOTAL (I)	55 601		55 601
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	5 400		5 400
419160 Emr	5 400		5 400
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 000		27 000
401000 Fournisseurs divers	27 000		27 000
. Personnel	7 841		7 841
421010 Remuneration fatma zohra	1 696		1 696
421020 Remuneration sakkouhi nouhed	790		790
421030 Remuneration hermi bilel	790		790
421040 Remuneration ben mahjoub moham	790		790
421100 Rémunération gérant	2 267		2 267
421200 Ouslati brahim	1 507		1 507
. Organismes sociaux	72 221		72 221
431000 Sécurité sociale	33 197		33 197
431500 Sécurité sociale oueslati	18 269		18 269
437000 Autres organismes sociaux	9 589		9 589
437200 Cotisations prevoyance/mutuell	308		308
438000 Org. soc. charg. a pay. & prod	10 858		10 858
. Etat, impôts sur les bénéfices	5 651		5 651
444000 Etat impôt sur les bénéfices	5 651		5 651
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	153		153
445666 Tva déductible 10 %	153		153
. Autres impôts, taxes et assimilés	7 555		7 555
442150 Dividende a payer	5 444		5 444
443100 Creances etat suppr. decal. tv	5		5
448100 Taxe d'apprentissage	149		149
448600 Autres charges a payer	1 957		1 957
Autres dettes	119		119
457000 Associes dividendes a payer	95		95
457150 Brahim Oueslati	24		24
TOTAL (IV)	125 940		125 940
TOTAL PASSIF (I à V)	181 541		181 541

DocuSigned by:



F599B21A51E845F...

⁴ Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

A2M

1 RUE DIDEROT 06000 NICE

08/09/2023

DocuSigned by:
F599B21A51E845F...

2 BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A2M	Néant	☐ *
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....)	DA	5 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	2 792	
	Report à nouveau	DH	16 618	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 691	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	55 601	
	Autre fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 400	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	27 000	
	Dettes fiscales et sociales	DY	93 420	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	119	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	125 940		
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	181 541		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	BF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	178 006	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A2M
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 RUE DIDEROT
C/O MC CONSULT
06000 NICE
RCS:849097860NICE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2023

L'an 2023,

Le 30/06/2023,

A 10:00,

Les associés de la société A2M, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, divisé en 5 000 parts de 1 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1 RUE DIDEROT C/O MC CONSULT 06000 NICE, sur convocation faite par la gérance.

Il est établi une feuille de présence sous format numérisé prévu par l'article R. 225-95 du Code de commerce signée par les associés présents.

Sont présents :

Monsieur BRAHIM OUESLATI, titulaire de 2500 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

Monsieur MOHAMED OUESLATI, titulaire de 2500 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Conformément à l'article 18,19 des statuts et à l'article R. 221-3 du Code de commerce applicable aux SARL sur renvoi de l'article R. 223-24 du Code de commerce, le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par M OUESLATI Mohamed , gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Il est ensuite donné lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1328 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 5651 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 30 691 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 691 euros
A la réserve légale	500 euros
A la réserve statutaire	0 euros
A la réserve 2792	0 euros

Solde	0 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	16 618 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	30 691 euros

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

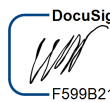
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

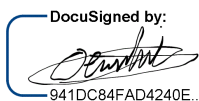
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

[Signature du ou des gérants]

M.OUESLATI Mohamed gérant associé

DocuSigned by:

F599B21A51E845F...

M OUESLATI Brahim associé

DocuSigned by:

941DC84FAD4240E...

A2M
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 RUE DIDEROT
C/O MC CONSULT
06000 NICE
RCS:849097860NICE

TEXTE DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 30/06/2023

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 1328 euros, ainsi que l'impôt correspondant de 5651 euros.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 30 691 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 691 euros
A la réserve légale	500 euros
A la réserve	2792 euros

Solde	33983 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	16 618 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	30 691 euros

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIEME RÉSOLUTION

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

OUESLATI Mohamed

BRAHIM OUESLATI

DocuSigned by:

F599B21A51E845F...

DocuSigned by:

941DC84FAD4240E...

A2M
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 RUE DIDEROT
C/O MC CONSULT
06000 NICE
RCS:849097860NICE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30/06/2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 30 691 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	30 691 euros
A la réserve légale	500 euros
A la réserve statutaire	0 euros
A la réserve	2792 euros

Solde	33983 euros

Auquel s'ajoute :

Le report à nouveau antérieur	16 618 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	30 691 euros

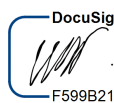
L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30/06/2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

F599B21A51E845F...